



FICHE DE POSTE

Classification : P1
N° 2023

PSYCHOMOTRICIEN

Page 1/4

POLEUNIVA 50% SUAB/ 50% UNITES REPI

- Informations Générales -

Intitulé du poste : Psychomotricien diplômé d'Etat (F/H)

Responsable hiérarchique :

FF Cadre Supérieure de Santé – Assistante de pôle : Mme BOUTINAUD Sophie
Cadres de Santé : Mr BUYTET Vincent – Mr BONHEURE Thomas

Responsables Fonctionnels :

Cheffe de pôle, cheffe de filière et médecin responsable de SUAB : Pr TOURNIER Marie
Médecins de la filière REPI : Dr BRUN Gabriel, Dr COSTA DE MORAES Yuri, Dr EMERIT Eléonore, Dr GARCIA Mélanie

Lieu de travail : SUAB et Unités REPI au sein du Centre Hospitalier Charles Perrens 121 rue de la Béchade 33076 Bordeaux Cedex

- Références réglementaires et/ou institutionnelles -

- VU le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L 332-15 à L 332-17, L 352 à L 352-4, L 352-6

- Missions et activités du poste -

- **Mission générale du poste** :
- Réaliser des actions de prévention, de traitement et de rééducation psychomotrice auprès de patients pris en charge à SUAB et hospitalisés sur la filière REPI
- Intervenir par des médiations corporelles pour favoriser le développement et favoriser l'autonomie
- **Activités principales** :
- Évaluer les usagers en répondant à leur demande de soin et de prise en charge. Réaliser des synthèses d'évaluation afin de proposer un plan d'action concerté avec les différents intervenants dans la prise en charge.
- Participer en équipe pluriprofessionnelle à la prise en charge de personnes présentant des troubles psychiatriques, à l'accompagnement vers la fin d'une hospitalisation, à la co-construction d'un projet afin d'accompagner le patient dans son projet de sortie au domicile ou en structure adaptée
- Faire des prises en charge individuelles de patients dans leur parcours de soin.
- Faire des prises en charge collectives et transversales (animation d'ateliers, etc..)
- Participation aux RCP de la filière REPI
- Participation aux staff cliniques des unités des patients pris en charge en psychomotricité



FICHE DE POSTE

Classification : P1
N° 2023

PSYCHOMOTRICIEN

Page 2/4

- Participation au projet institutionnel et à la tenue du dossier patient. Enregistrement de l'activité
- Transmettre les informations soignantes sur le dossier patient informatisé HM
- Assurer la traçabilité de l'activité
- Effectuer un travail de collaboration afin de participer à la facilitation de la prise en charge globale du patient.
- Organiser une prise en charge coordonnée sous forme d'un accompagnement personnalisé et de la co-construction d'un parcours de soins individualisé (avec l'entourage, l'unité initiale, partenaires de santé...)
- Préparer, participer aux réunions de synthèse patients avec les différents partenaires de la prise en charge.
- Se situer dans un processus d'amélioration des connaissances et compétences par le biais de la formation continue.
- Contribuer à des actions d'information, de prévention, de sensibilisation, d'éducation et de soutien professionnel auprès des différentes personnes participant à la prise en charge en proposant différents outils adaptés aux besoins des patients.
- Participation aux activités de recherche, à l'enseignement et aux formations, et à l'encadrement de stagiaires psychomotriciens.

- Caractéristiques de maîtrise du poste -

Diplôme et/ou qualification :

- **Diplôme :**

Psychomotricien diplômé d'Etat

- **Connaissances :**

- Connaissance de la psychopathologie
- Connaissance de la méthodologie d'intervention
- Connaissance des techniques d'animation de groupe
- Connaissances des techniques de communication et de la relation d'aide
- Connaissance des concepts de réhabilitation psychosociale.
- Connaissance en psychosociologie du handicap
- Bonnes connaissances du parcours de soin du patient au sein du Pôle et de la filière REPI.
- Connaissances des protocoles et procédures internes à l'hôpital (dem@tic)
- Connaissances des procédures et protocoles informatiques (messagerie Outlook, logiciels utilisés ou en voie de déploiement)
- Connaissances Ethiques et déontologiques

Savoir être :

- Capacité d'écoute et d'empathie, d'analyse et de synthèse.
- Capacité de patience, de ténacité et de bienveillance
- Capacité d'accompagnement et d'étayage d'un projet patient



FICHE DE POSTE

Classification : P1
N° 2023

PSYCHOMOTRICIEN

Page 3/4

- Avoir le sens de l'observation.
- Faire preuve de rigueur, d'initiative et d'autonomie
- Identifier et hiérarchiser les ressources et les difficultés de la personne
- Faire preuve de réactivité et d'adaptation selon les demandes.
- Travailler en collaboration avec l'équipe idé et médicale de l'unité
- S'inscrire dans un travail d'équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les intervenants concernés par la prise en charge du patient
- Savoir alerter et solliciter les relais nécessaires lors d'une situation aiguë
- Savoir se positionner en tant que médiateur.
- Respecter l'usager et des différents acteurs intervenants dans la prise en charge
- Avoir un intérêt pour les supports permettant une relation autre que la parole (artistique, sportive, culturelle)
- Savoir adopter une éthique professionnelle et une prise de distance selon la situation en étant dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de vie de la personne.

Savoir faire :

- Évaluer et analyser rapidement toute problématique de soin.
- Développer des soins individualisés au plus près des besoins du patient.
- Savoir gérer la demande en prenant le temps nécessaire à la réflexion de fond en équipe pluridisciplinaire.
- Prioriser ses actions.
- Évaluer et prendre en charge la douleur morale et physique.
- Avoir des capacités d'organisation et de suivi des prises en charge : création d'outils fonctionnels et organisationnels, planification de l'activité.
- Mettre en œuvre des relations interprofessionnelles avec tous les acteurs issus du soin et du médico-social impliqués dans la prise en charge de la personne.
- Être force de proposition dans le but d'une amélioration constante du service rendu au patient et aux différentes structures de soins
- Faire preuve de disponibilité, d'adaptation et de remise en question professionnelle.
- Mettre en place des ateliers thérapeutiques et les animer
- Exercer une pratique conforme à la réglementation et à la législation en matière de sécurité et de qualité des soins
- S'inscrire dans une dynamique d'approfondissement, d'amélioration des connaissances
- S'inscrire dans une démarche de formation institutionnelle
- Utiliser l'outil informatique et les documents validés pour assurer une traçabilité du travail (dossiers patients, tableaux de bord...)
- Transmettre son savoir professionnel aux nouveaux agents



FICHE DE POSTE

Classification : P1
N° 2023

PSYCHOMOTRICIEN

Page 4/4

- Relations -

Relations :

- L'ensemble des unités de l'établissement du CHCP
- Psychomotriciens du Pôle UNIVA
- Collectif psychomotricien du CHCP

- Spécificités du poste -

- Poste à temps plein.
- Roulement en repos fixes du lundi au vendredi.
- Travail en amplitude de 7h45 de jour.
- Horaires 9h/16h45
- Permis B exigé
- Organisation du temps de travail selon le protocole en vigueur au sein du Centre hospitalier Charles Perrens.

EPI : Nous rappelons que l'utilisation de produits ou matériels dangereux ou exposition à des matières biologiques, impliquent l'obligation du port des Equipements de Protection Individuelle et qu'il est de la responsabilité du professionnel de se protéger.